

## **Délibération Du Conseil d'Administration**

**Séance du 29 janvier 2025**

Président de séance : Monsieur Poisson, Président

Présents :

Représentants des élus : Mesdames Cormier, Duval, Pinçon, Monsieur Perrier

Représentants des associations : Mesdames Garnier, Ruault

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Saudrais pouvoir à Madame Cormier

Absent excusé :

Monsieur Guillmeau

Objet : ■ Ouverture du restaurant de la résidence autonomie les Rosiers aux résidents Seniors de la résidence Artis.

Monsieur le Président expose aux administrateurs les faits suivants :

- La résidence Artis étant une résidence dédiée en partie aux séniors, la municipalité souhaite donner aux résidents de cette dernière qui le souhaiteraient la possibilité de prendre leurs repas au sein de la résidence Autonomie les Rosiers, du lundi midi au samedi midi.

Il vous est proposé :

- D'ouvrir le restaurant de la résidence autonomie les Rosiers aux résidents Seniors de la résidence Artis
- De fixer le prix du déjeuner à 7.77 €
- De fixer le prix du dîner à 5.52€
- De fixer le prix de la formule ensemble repas à 12.96 €
- De revaloriser annuellement les prix mentionnés ci-dessus à la même échéance que l'ensemble des prestations offertes sur la résidence autonomie les Rosiers.

Le Président du CCAS  
G POISSON

